

Décision

Générale

colonial

Décision n° 29-272-1919 Nomination.

n° 29-272-1919

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 juin 1919

Numéro JO
n° 272 du 30/06/1919

Date du numéro
30 juin 1919

TEXTE INTÉGRAL

Sont nommés dans le Personnel des askaris de la police rurale, pour compter du 1er juillet 1919 : Caporal, à la solde de 35 frs. par mois Saïd Saleh, askari de 1re classe. Askaris de 1re classe, à la solde de 30 frs. par mois : Abdilahé Mahamoud et Saïd Galed, iskaris de 2e classe.